

## Conseil des ministres franco-allemand (CMFA)

### Propositions conjointes sur l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation

Toulouse, le 16 octobre 2019

#### I. Bilan des engagements franco-allemands préalables

##### 1. Mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle

*Projet prioritaire 10 : Création d'un réseau franco-allemand de recherche et d'innovation (« centre virtuel ») pour l'intelligence artificielle, reposant sur les structures existantes des deux pays.*

La France et l'Allemagne sont déterminées à mettre en œuvre une coopération renforcée en matière d'intelligence artificielle. Cette coopération s'appuiera, du côté français, sur les 4 Instituts Interdisciplinaires d'Intelligence Artificielle (3IA) avec une coordination par l'INRIA, et du côté allemand sur les 6 pôles de compétence en intelligence artificielle sous la coordination de Mme Katharina Morik (Université technique Dortmund, centre spécialisé dans l'apprentissage automatique Rhin-Ruhr, ML2R). La signature d'un protocole d'accord (*Memorandum of understanding*) et le lancement d'appels à projets communs interviendront prochainement dans ce cadre.

Conformément à l'article 21 du Traité d'Aix-la-Chapelle, les deux pays s'engagent à intensifier leur coopération dans le cadre de leurs stratégies nationales en intelligence artificielle. Partant des structures et compétences en intelligence artificielle existantes, un réseau (« centre virtuel ») de recherche et d'innovation franco-allemand sera mis en place.

Afin de faciliter la mise en place de ce réseau commun, les quatre ministères concernés (BMBF, BMWi, MESRI et MEF) signeront aujourd'hui une feuille de route commune.

##### 2. Mise en œuvre de la déclaration de Meseberg et du Conseil des ministres franco-allemand du 13 juillet 2017

Les mesures décidées en 2017 et 2018 ont été mises en place<sup>1</sup>. En particulier :

- La France et l'Allemagne soutiennent pleinement le **projet pilote du Conseil européen de l'innovation**, doté de 2 Md€ sur la période 2019-2020.
- Parmi les 17 projets lauréats de **l'appel pilote sur les universités européennes** annoncé par la Commission européenne, 14 comptent des établissements français et 14 des établissements allemands. 11 projets rassemblent des partenaires français et allemands. La France et l'Allemagne veilleront au plein succès de ces alliances entre établissements. Le prochain appel pilote devrait être lancé au mois d'octobre 2019.
- La France et l'Allemagne ont mis en place un **programme de recherche conjoint doté de 14M€ dans le domaine de la santé**. Lancé en décembre 2018, un premier appel à projets a permis de retenir pour financement 8 consortia bilatéraux, porteurs de projets sur l'antibiorésistance en santé humaine. Un deuxième appel à propositions sera lancé en décembre 2019, focalisé sur l'antibiorésistance et la santé globale (approche « one health »).
- Le **projet « OPERAS »** pour un accès ouvert aux publications scientifiques s'inscrit en lien avec les politiques de science ouverte française (Plan national pour la science ouverte, 2018) et allemande

---

<sup>1</sup> Initiative *Make our Planet Great Again*, Alliance Franco-Allemande sur les batteries et coopération sur l'hydrogène (position commune vis-à-vis de la Commission européenne dans la perspective d'Horizon Europe) ainsi que sur la recherche fondamentale pour l'énergie, antibiorésistance, plan nanoélectronique, calcul intensif, cyber sécurité, science ouverte (GO FAIR), poursuite du processus de Bologne et soutien à Erasmus+, soutien de l'université franco-allemande.

(Open Access in Deutschland. Die Strategie des Bundesministeriums für Bildung und Forschung, 2016). La France et l'Allemagne ont soutenu la candidature d'OPERAS pour l'inclusion dans la feuille de route ESFRI (European Strategy Forum on Research Infrastructures) en 2018.

## II. Propositions de nouvelles coopérations franco-allemandes

- **La France et l'Allemagne renforceront leur coopération dans le domaine de l'IA**, conformément au projet 10 du traité d'Aix-la-Chapelle. En s'appuyant sur la mise en réseau préexistante de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs IA et des centres de compétences des deux pays, la France et l'Allemagne :
  - o lanceront un **appel à propositions commun** ;
  - o renforceront les **activités de transfert dans le domaine de l'IA** à travers la mise en commun de plateformes technologiques, de jeux de données partagés et l'échange de bonnes pratiques.
  
- La France et l'Allemagne examineront les champs de coopération potentiels en matière **de recherche sur la gestion des risques climatiques en Afrique de l'Ouest**. Ils s'appuieront pour ce faire :
  - o côté allemand, sur les travaux du « West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use» (WASCAL) du BMBF ;
  - o côté français, sur l'écosystème de structures et de projets portés par les organismes et les universités.Sur cette base, la tenue d'un workshop bilatéral visant un échange d'expériences pourrait être envisagé.
  
- La France et l'Allemagne entendent renforcer leur coopération dans le domaine de **l'hydrogène vert**, en cohérence avec le plan pour l'énergie durable lancé en octobre 2018. La France et l'Allemagne partageront leur vision de l'hydrogène vert au niveau européen, dans la perspective d'Horizon Europe.